



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conditions d'attribution

Question écrite n° 123085

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur le cas d'un maire d'une commune de 2 000 habitants qui est au chômage. Elle souhaiterait savoir si l'ASSEDIC peut lui refuser le versement des indemnités de chômage au motif que la fonction de maire correspondrait à une activité rémunérée.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123085

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : économie, finances et emploi

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4678